

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

R
M



21120424

01 OCT. 2021

Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 0541 505 963

Nom

(en entier) : **CONFERENCE PERMANENTE DES
INTERCOMMUNALES WALONNES DE GESTION DES
DECHETS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Route de la Lache 4 à 5150 Floriffoux**

Objet de l'acte : Démission, nomination d'administrateurs et renouvellements de mandats

Procès-verbal des assemblées générales de 2019 et 2020.

Il est fait procès-verbal des sept actes et décisions qui suivent, intervenus durant les exercices 2019 et 2020 relativement à la composition des organes de la société :

1. Démission de son mandat d'administrateur donnée par Monsieur Olivier Bouchat par courrier daté du 23 janvier 2019.

2. Renouvellement du Conseil d'administration par l'Assemblée générale ordinaire en date du 18 juin 2019 : extrait du procès-verbal de ladite Assemblée, point 7 de l'ordre du jour :

« L'Assemblée générale,
Vu les statuts de la société,
Vu le pacte d'associés,

Considérant que le mandat des Administrateurs actuellement en charge prend fin le 02 juillet prochain, aux termes de la décision de l'Assemblée générale ordinaire de la société en date du 03 octobre 2014;

Considérant cependant qu'il s'indique de renouveler avant ce terme le Conseil d'administration, la disponibilité des personnes ne permettant pas d'organiser le renouvellement du Conseil d'administration à la date du 03 juillet, et qu'il convient d'assurer la continuité des instances de la société ;

Considérant que les Associés ont indiqué les noms des personnes par lesquelles ils entendent se faire représenter dans ce nouveau Conseil d'administration, lesquels sont repris dans la décision ci-après :

DECIDE :

1. De déroger à sa décision du 03.07.2014 relative au terme du mandat des Administrateurs qu'elle a désignés à cette même date, en mettant fin séance tenante au mandat desdites personnes

2. De désigner comme Administrateurs les personnes suivantes, avec effet immédiat :

Pour AIVE :

- Monsieur Fabian Collard, Directeur Général
- Monsieur Pierre Collignon, Directeur logistique

Pour BEP Environnement :

- Monsieur Renaud Degueudre, Directeur Général
- Madame Véronique Arnould, Directrice

Pour InBW :

- Monsieur Etienne Offergeld, Directeur du département déchets
- Monsieur Laurent Mafa, Directeur de l'Unité de valorisation énergétique

Pour ICDI :

- Monsieur Philippe Teller, Directeur général
- Monsieur Grégory Souvereyns, Directeur technique

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/10/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Pour IDEA :

- Madame Caroline Decamps, Directrice Générale
- Monsieur Jacques De Moortel, Directeur général d'HYGEA

Pour Intradel :

- Monsieur Luc Joine, Directeur Général
- Madame Marie-Christine Nossent, Directrice

Pour Ipalle :

- Monsieur Gonzague Delbar, Directeur Général
- Monsieur Laurent Dupont, Secrétaire général

A Charleroi, le 18 juin 2019

3. Conseil d'administration du 18 juin 2019 : Installation du nouveau Conseil d'administration et désignation de son Président et de ses Vice-Présidents (point 1 de l'ordre du jour) et 4. Conseil d'administration du 18 juin 2019 : Désignation des membres du Comité directeur (point 3 de l'ordre du jour) : extraits du PV dudit Conseil d'administration :

« Point 1 de l'ordre du jour - Installation du nouveau Conseil d'administration et désignation de son Président et de ses Vice-Présidents

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts de la société,

Vu le pacte d'associé,

Vu la décision de l'Assemblée générale de ce 18.06.2019, désignant, avec effet immédiat, comme administrateurs :

- Fabian Collard
- Pierre Collignon
- Renaud Degueldre
- Véronique Arnould
- Caroline Decamps
- Jacques De Moortel
- Etienne Offergeld
- Laurent Mafa
- Luc Joine
- Marie-Christine Nossent
- Gonzague Delbar
- Laurent Dupont
- Philippe Teller
- Grégory Souvereys

Vu les candidatures exprimées à ce jour par les Intercommunales associés en ce qui concerne les mandats de présidence et de vice-présidence du Conseil d'administration, à savoir :

Représentants au CA Candidature au mandat de présidence Candidature à un mandat de vice-présidence

AIVE

F. Collard	Non	Non
P. Collignon	Non	Oui

BEP

R. Degueldre	Non	Non
V. Arnould	Non	Oui

IDEA

C. Decamps	Non	Non
J. De Moortel	Non	Non

InBW

E. Offergeld	Oui	Non
L. Mafa	Non	Non

INTRADEL

L. Joine	Non	Non
M-C. Nossent	Non	Non

IPALLE

G. Delbar	Non	Non
L. Dupont	Non	Non

TIBI

Ph. Teller	Non	Non
G. Souvereys	Non	Non

Considérant qu'en séance les administrateurs représentants Ipalle font savoir que cette dernière compte faire acte de candidature pour un mandat au Bureau lors du prochain renouvellement de celui-ci dans 30 mois ;

Procède à son installation, et décide :

-de désigner comme Président : Monsieur Etienne Offergeld

-de désigner comme Vice-Présidents : Monsieur Pierre Collignon et Madame Véronique Arnould.

Point 3 de l'ordre du jour - Désignation des membres du Comité directeur

Le Conseil d'administration,

Vu les statuts, et en particulier l'article 24 tel que modifié par l'Assemblée générale en date du 20.12.2018,

Vu le pacte d'associés,

Considérant que le Conseil d'administration vient d'être renouvelé et qu'il serait opportun qu'il procède à la mise en place du Comité directeur visé ci-dessus ;

Décide :

1.de désigner en qualité de membres effectifs et suppléants du Comité directeur :

-pour AIVE : effectif : Pierre Collignon ; suppléant : Fabian Collard

-pour BEP environnement : effectif : Véronique Arnould ; suppléant : Renaud Degueudre

-pour IDEA : effectif : Jacques De Moortel ; suppléant : Caroline Decamps

-pour InBW : effectif : Etienne Offergeld ; suppléant : Laurent Mafa

-pour INTRADEL : effectif : Marie-Christine Nossent ; suppléant : Luc Joine

-pour IPALLE : effectif : Laurent Dupont ; suppléant : Gonzague Delbar

-pour TIBI : effectif : Philippe Teller ; suppléant : Grégory Souvereys

2.De réunir le Comité directeur en alternance par rapport au Conseil d'administration, et, pour 2019, de fixer comme suit les dates de ses réunions : 25 septembre à 14h et 27 novembre à 14h.

Le 18 juin 2019.

4.Désignation d'un administrateur par l'Assemblée générale ordinaire en date du 11.12.2019 : extrait du procès-verbal de ladite Assemblée, point 4 de l'ordre du jour :

« L'Assemblée générale,

Vu les statuts de la société,

Vu le pacte d'associés,

Vu le courrier du 28/10/2019 par lequel IPALLE informe la Copidec du départ à la retraite en 2020 de son Directeur général Monsieur Gonzague DELBAR, et de la décision ci-après de son Conseil d'administration :

-désignation de Messieurs Laurent DUPONT et Vincent VANLEYNSEELE pour représenter IPALLE au Conseil d'administration de la Copidec à dater du 01/01/2020

-désignation de Monsieur Pierre WACQUIER ou Madame Katty IMBERECHTS pour représenter IPALLE à l'Assemblée générale de la Copidec à dater du 01/01/2020 ;

Désigne Monsieur Vincent VANLEYNSEELE comme administrateur de la Copidec avec effet au 01/01/2020.

Prend acte qu'à dater du 01/01/2020, IPALLE sera représentée en son sein par Monsieur Pierre WACQUIER ou Madame Katty IMBERECHTS.

A Floriffoux, le 11 décembre 2019.

5.Démission de son mandat d'administrateur donnée par Monsieur Renaud Degueudre par courrier daté du 20 février 2020.

6.Désignation d'un administrateur par l'Assemblée générale ordinaire en date du 18 décembre 2020 : extrait du procès-verbal de ladite Assemblée, point 3 de l'ordre du jour :

« L'Assemblée générale,

Vu les statuts de la société,

Vu le pacte d'associés,

Considérant que, suite à la démission de Monsieur Renaud Degueudre de son mandat d'administrateur de la COPIDEC en date du 20.02.2020, le Conseil d'administration de BEP Environnement a en date du 25.03.2020 acté cette démission, et désigné Monsieur Gaëtan Dufey pour reprendre ce mandat,

Désigne Monsieur Gaëtan Dufey en qualité d'administrateur à dater de ce jour.



A Floriffoux, le 18 décembre 2020.

L'assemblée générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge des décisions annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Le présent procès-verbal est dressé aux fins de publication au Moniteur Belge.
Certifié conforme,

A Floriffoux, le 10 mars 2021.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration